



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

âge de la retraite

Question écrite n° 46369

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur les départs anticipés à la retraite. La loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites prévoyait la possibilité de partir à la retraite de manière anticipée. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui présenter un bilan de l'application de cette disposition en vigueur depuis plus de sept mois.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46369

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 septembre 2004, page 6955